



Extrait du Education et Devenir

<http://educationetdevenir.fr/spip.php?article968>

# Georges Roche : le territoire et ses écoles

- Actualités et Contributions - Contributions -

Date de mise en ligne : vendredi 8 mars 2013

---

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

---

### Le Territoire et ses écoles :

La contestation syndicale sur les « rythmes scolaires » met en cause en réalité toute initiative de refondation de l'école. L'opinion approuve, s'oppose s'abstient, dubitative. Le conservatisme est un refuge car l'édifice national centralisé est en cause ; comment gouverner une école de ce siècle qui accueille les êtres depuis leur enfance jusqu'à l'âge adulte et les prépare à la vie professionnelle et civique ?

L'école obligatoire de 2 à 16 ans nourrit les changements intimes de chaque individu et pour chacun les intelligences et les consciences mûrissent et s'épanouissent au contact des autres. L'aide active des adultes est déterminante pour découvrir les savoirs, les savoir-être et affronter les changements profonds et personnels.

De 2 à 16 ans on devient adolescent à partir d'une enfance toujours fragile qui doit aborder un environnement humain diversifié, sans cesse bouleversé et dans lequel il faut s'insérer.

Les écoles et collèges maillent le territoire ; leur conférer une autonomie formelle ne suffit pas. Les maîtres sont en perpétuelle alerte pédagogique et relationnelle avec leurs collègues, leurs conseillers, les parents d'élèves. Les apports de tous sont essentiels pour définir jour après jour les observations et évaluations.

La relation des établissements entre eux devient indispensable quand ils dépendent d'un même territoire, d'un même « bassin » aux limites définies par l'autorité politique. Il faut alors constituer un réseau d'établissements, réseau d'échanges, de définition des besoins, de coopération et de relation avec la hiérarchie et les représentants politiques. Ce réseau a intérêt à solliciter d'autres entités à vocation éducative : musées, ateliers d'art, écoles de musique et associations péri ou post scolaires. Son cadre d'activités répond à la communauté de communes, à la ville, à l'arrondissement qui mêle parfois ville moyenne et satellites non urbanisés.

C'est une gouvernance différente que celle inspirée du modèle traditionnel et centralisé qu'il faut impulser. Le ministère d'éducation devient sans aucun doute un organisme qui ne se sépare pas de son rôle régalien dans l'élaboration des programmes, de contrôle et d'évaluation, mais la loi attendue définira le partage essentiel avec les instances territoriales.

La loi de refondation de l'école sera élaborée compte-tenu de celle qui concerne une décentralisation déjà amorcée.

Education et Devenir peut participer à une mise en oeuvre avec les Régions appelées à s'emparer d'un sujet d'insertion territoriale dans un cadre où la démocratie vivante est le but recherché. Des tentatives sont engagées et des exemples ont été donnés au colloque de St.Denis ou en région PACA.

Un acte politique est attendu : il est essentiel dans un espace national lourd de son passé, confronté aujourd'hui à des entités régionales émancipées.

Lyon le 7 mars 2013 Georges Roche